

## ) Plateformes accueillant des déchets inertes : les pré-requis pour contractualiser

Votre site est une **plateforme de réception et de traitement des déchets inertes** et vous **souhaitez contractualiser avec Ecominéro** pour

devenir un point de reprise du réseau, voici **les pré-requis à remplir** pour être éligible à la convention « opérateur » d'Ecominéro.

### VOTRE SITE DOIT ÊTRE UNE ICPE

Votre site doit obligatoirement être une Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

À titre d'exemple, il peut s'agir d'une ICPE relevant d'au moins une des rubriques suivantes :

- **2510** - Exploitation de carrière ou autre extraction de matériaux ;
- **2515** - Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes ;
- **2516** - Station de transit de produits minéraux pulvérulents non ensachés tels que ciments, plâtres, chaux, sables fillerisés ou de déchets non dangereux inertes pulvérulents ;
- **2517** - Station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques.

## VOUS REMPLISSEZ ÉGALEMENT CES OBLIGATIONS

### En tant que professionnel du déchet, vous devez :

- **Opérer dans le respect des lois**, des règlements, des normes applicables (droit du travail, droit de l'environnement, droit de l'urbanisme, exigences relatives au transport, au suivi des déchets, à la sous-traitance, etc.) et des règles de l'art.
- Disposer sur votre site des **moyens de traçabilité et de contrôle** des quantités de déchets inertes réceptionnées et traitées :
  - Registre de suivi des déchets ;
  - DAP (document d'acceptation préalable) / CAP (certificat d'acceptation préalable) ;
  - Système de pesée (il sera demandé un système connecté ou IPFA - instrument de pesage à fonctionnement automatique, à partir de mars 2024).
- **Assurer le traitement des déchets** dans des installations à même de garantir un taux de performance élevé, en toute sécurité pour les personnes et l'environnement.

## VOUS REMPLISSEZ CES DIFFÉRENTES CONDITIONS ?



**VOUS ÊTES PRÊT** pour rejoindre un réseau animé par des professionnels aguerris dans le recyclage et la valorisation des matériaux de construction !



### Les plus d'Ecominéro :

- Voir la fiche mémo « [Les évolutions à prévoir pour rejoindre le réseau Ecominéro](#) ».
- Voir la fiche mémo « [Le mode d'emploi pour contractualiser avec Ecominéro](#) ».

**Pour contractualiser avec Ecominéro,  
RDV sur le site [www.ecominero.fr](http://www.ecominero.fr)**

